

Observation n°14

Déposé le 10 Juillet 2022

Par Germa Jean-Michel

Ce projet semble particulièrement bien intégré à son environnement et les porteurs de projets sont des citoyens responsables dont la probité est connue.

De plus, d'une manière générale, l'énergie éolienne présente l'immense avantage d'être décarbonnée et réversible (il est toujours possible de revenir à l'état antérieur à la construction d'une éolienne).

Pour ces motifs, je défends ce projet qui, de plus, contribue au développement économique local et au partage des richesses qu'il générera.

